



Dijon, le 05 avril 2019

Communiqué de presse :

**Les OGM de KWS colonisent nos champs
Action des Faucheurs Volontaires en Bourgogne**

Le 15 avril 2017, une centaine de Faucheuses et Faucheurs Volontaires d'OGM ont neutralisé, à visage découvert, une plate-forme d'essai de colzas OGM mutés, mise en place à Villy-le-Moutier, près de Beaune, par la firme agrochimique et semencière **KWS**.

Actuellement, 4 Faucheurs Volontaires d'OGM de Côte d'Or sont convoqués pour une audition en rapport à leur présence sur les lieux :

**le mercredi 10 avril à 15h
à la gendarmerie de Quétigny**
(1 Allée des Jardins, 21800 Quétigny)

KWS continue de développer la technologie « Clearfield » qui permet d'obtenir par mutagenèse des Variétés de colza et de tournesol rendues Tolérantes à un Herbicide (VrTH). Cette firme semencière refuse d'indiquer les procédés d'obtention qu'elle utilise parce que ces VrTH sont des **OGM cachés**. Les colzas neutralisés à Villy-Le-Moutiers en 2017 ont été obtenus par mutagenèse.

Sous la pression des lobbies, les OGM obtenus par mutagenèse avaient été exclus de la réglementation des OGM alors que cette technique est clairement définie par la directive européenne 2001/18 comme produisant des OGM. Ils présentent les mêmes risques pour l'environnement ou la santé humaine que ceux résultant de la production et de la diffusion d'OGM par voie de transgenèse. Saisie par un collectif, des organisations de citoyens dont les Faucheurs Volontaires, **la Cour de Justice Européenne a jugé par un arrêt du 25 juillet 2018 que ces plantes mutées sont bien des OGM, soumis donc à la réglementation : évaluation, traçabilité, étiquetage, sécurisation des parcelles d'essais. Ce jugement est d'application IMMÉDIATE.**

En ce moment, en France et notamment en Côte d'Or, une **contamination de 10 000 Ha de colza conventionnel par du colza transgéniques (GT73)** a été découverte par la **DGCCRF**. Les plantes, pour certaines issues de semences diffusées par Dijon-Céréales, doivent être impérativement détruites avant la floraison (fin mars). Pour opérer cette destruction, il sera nécessaire d'utiliser un puissant herbicides (2.4 D), ces colzas étant résistants au glyphosate. Les volets environnementaux et sanitaires de cette affaire sont totalement occultés. Comment se fait-il que l'Etat n'ait pas saisi la justice sur cette affaire pour déterminer la responsabilité de l'entreprise semencière dans cette contamination ?

La coexistence de Colza OGM et non OGM est impossible et met en péril l'existence des filières sans OGM et Bio, ainsi que la biodiversité. Les Faucheurs Volontaires d'OGM ainsi que la Confédération Paysanne, demandent que l'état fasse appliquer le principe de précaution comme l'exige la loi.

Les Faucheurs volontaires par leurs actions dénoncent la culture des OGM cachés en France et ailleurs et exigent l'application immédiate de l'arrêt de la Cour de Justice Européenne pour tous les OGM.

Contacts : Pierre : 06 26 60 13 28

Pascal : 06 47 74 31 53